



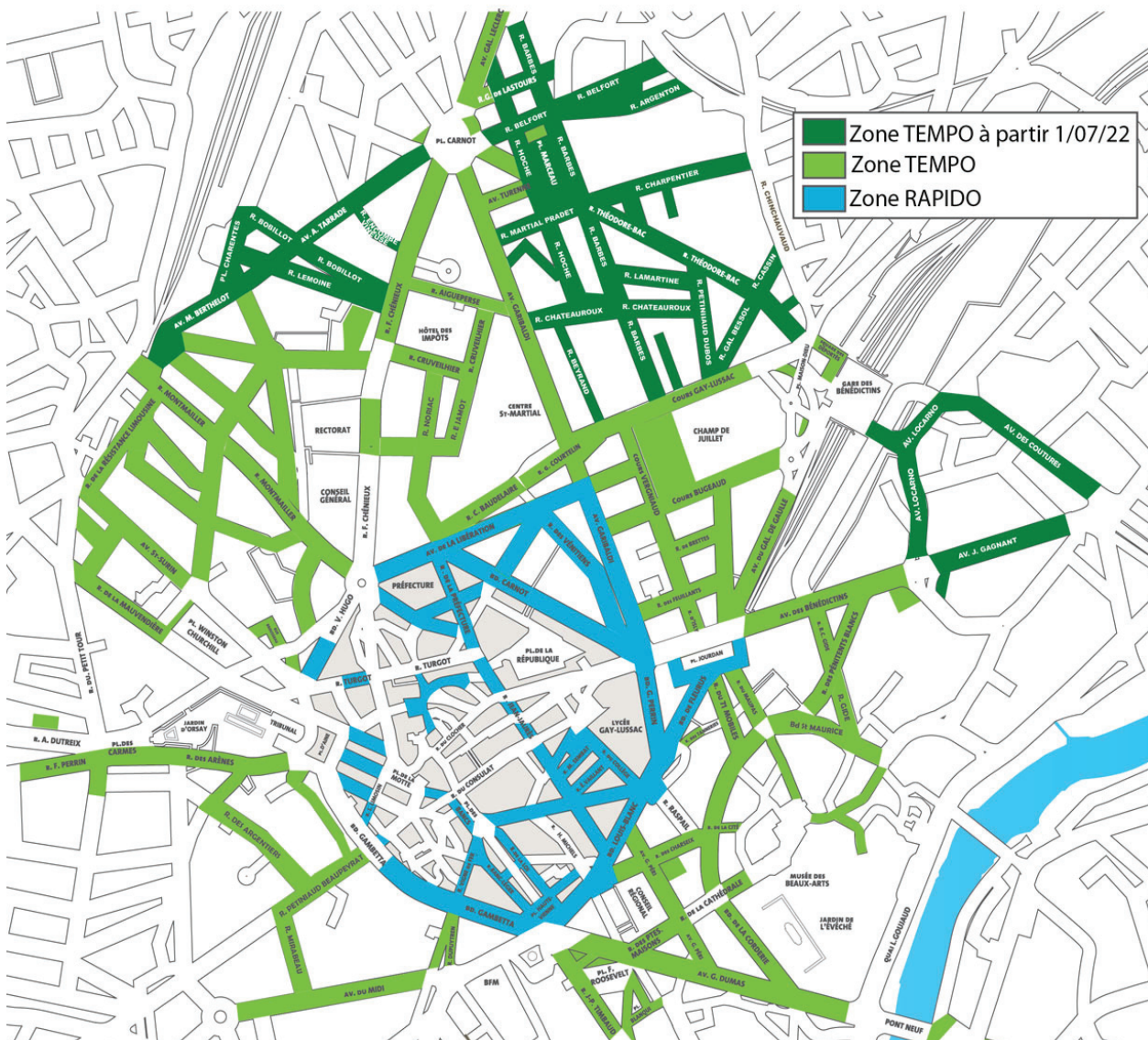
LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Le périmètre du stationnement payant étendu à compter du 1^{er} juillet

Conformément aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains, le périmètre du stationnement payant est étendu, à partir du 1^{er} juillet 2022, sur l'ensemble des rues mentionnées en vert foncé sur le plan ci-dessous.

Ce nouveau périmètre a pour objectifs de **permettre un meilleur partage de l'espace public et de faciliter la recherche de places disponibles**, notamment pour les résidents. Les nouvelles voies rendues payantes sont intégrées à la zone TEMPO, qui permet de stationner toute une journée.

Cette nouvelle extension tient compte des démarches effectuées auprès de la mairie depuis plusieurs mois par les résidents et les commerçants afin de lutter contre les voitures ventouses et les stationnements abusifs dans ces quartiers très fréquentés.





LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} juillet 2022

Pour les résidents, des tarifs préférentiels sont proposés à 16 €/mois*.

Si vous travaillez à Limoges, vous pourrez acheter directement à l'horodateur un abonnement à 42 € vous permettant de stationner pendant 1 mois. La zone RAPIDO (limitée à 2h) est étendue et intègre : la totalité de l'avenue de la Libération, une portion de l'avenue Garibaldi (entre Libération et le carrefour Tourny), le boulevard de Fleurus, la place Jourdan, la rue du Général-Cérez et la rue des Vénitiens.

Autre nouveauté : l'impression du ticket papier n'est plus obligatoire

Dans un souci de développement durable et comme c'est déjà le cas dans de nombreuses autres villes, l'horodateur vous laissera le choix d'imprimer ou non le ticket (chaque année, les tickets imprimés à Limoges représentent l'équivalent de la surface de 2 terrains de football).

En effet, la session de stationnement étant enregistrée informatiquement à partir de la saisie de la plaque d'immatriculation, il n'est plus nécessaire d'apposer le ticket sur le tableau de bord de votre voiture. L'agent chargé du contrôle peut vérifier électroniquement la validité de votre stationnement à partir de votre numéro d'immatriculation.

Pour plus de confort, il est possible de payer votre stationnement avec votre smartphone. À compter du 1^{er} juillet, l'application ParkNow devient EasyPark. Elle est téléchargeable gratuitement depuis l'Apple Store ou Google Play Store.

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT PAR MOBILE

Inscription en 30 secondes

Choisissez votre zone de stationnement

Choisissez la durée et sélectionnez votre mode de paiement

À la fin de votre stationnement, retirez votre véhicule

Téléchargez gratuitement l'application EasyPark depuis l'App Store ou Google Play

*Comment bénéficier du tarif résident ?

Il vous suffit de vous rendre à l'accueil du domaine public (situé à l'hôtel de ville - 1 square Jacques-Chirac) muni des pièces suivantes :

- une photocopie de la carte grise du ou des véhicules concernés (maximum 2 par foyer),
- l'original du dernier avertissement de taxe d'habitation (les 2 volets), ou du contrat de bail ou de l'acte notarié,
- l'original du justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, de téléphone...) pour les nouveaux résidents

Renseignements auprès de la direction du domaine public au 05 55 45 63 17.



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} juillet 2022

Concernant les tarifs en secteur central, Limoges se situe en bas du classement avec 0 € les 30 minutes (1 € à La Rochelle) et 3 € pour 1h30 (4 € à Poitiers).

Quelle que soit la zone de stationnement, l'utilisation des parkings souterrains reste la solution la plus avantageuse.

Les professionnels de santé, d'aide à domicile ou artisan bénéficient chaque jour d'une 1/2 journée gratuite et d'un tarif préférentiel. La Ville de Limoges a mis en place une tarification préférentielle valable sur les zones RAPIDO et TEMPO disponible directement sur les horodateurs :

- 42 € / mois
- 1/2 journée gratuite chaque jour puis 2 € / demi-journée

Inscription préalable obligatoire. Renseignements auprès de la direction du domaine public au 05 55 45 63 17.

	30 min	1 h 00	2 h 00	3 h 00	Au-delà de 3 h 00	À la journée
RAPIDO						
Voirie	Gratuit	1,80 €	4 €			
Parkings *1 souterrains	Gratuit	1,40 €	3 €	4,20 €	+0,30 € le quart d'heure supplémentaire	12 €
TEMPO						
Voirie	Gratuit	1,30 €	2,60 €	3,90 €	+1 € l'heure supplémentaire	9,40 €
Parkings *2 souterrains	Gratuit	1,20 €	2,40 €	3,60 €	+0,20 € le quart d'heure supplémentaire	8,00 €
Parking Churchill	Gratuit	1 €	1,80 €	2,60 €	+0,20 € le quart d'heure supplémentaire	5,80 €
Esplanade du Champ-de-Juillet 2 € la demi-journée						
*1 Parkings Tribunal, Halles, République						
*2 Parkings Jourdan, Hôtel de ville, Bibliothèque						

3

Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

 /villedelimoges

 @VilleLimoges87

 7ALimoges

 villedelimoges

 /ville_de_limoges

 Ville de Limoges